

COMPLEMENT NÚM.1 AU RÈGLEMENT PARTICULIER

6. PARTICIPANTS ADMIS

6.1 Conducteurs avec permis circulation en vigueur et d'une licence FFSA en cours de validité FFSA aux pilotes titulaires d'une licence nationale ou internationale délivrée par une ASN en vigueur pour l'année pour la spécialité

6.2 L'organisateur, éventuellement, délivre, si le pilote en a besoin, et aux vérifications administratives, une licence de régularité valide pour cette épreuve, dans ce cas le pilote ne doit avoir aucune autre licence.

Le prix de la licence de régularité est de 25€.

Cette licence de régularité "à jour" est seulement valide que pour le Ral-li d'Andorra et leurs trophées.

6.3 Seront admis les copilotes personnes adultes ou les personnes entre 12 et 18 ans avec l'autorisation écrite du tuteur.

6.4 Seulement les personnes engagées à l'épreuve (pilote et copilote) pourront occuper la véhicule.

6.5 Les engagés doivent respecter le Code de Circulation et le règlement particulier de l'épreuve ainsi que les instructions des officiels et membres de l'organisation.

23. VERIFICATIONS / TRANSPONDERS

23.1.-Vérifications avant le départ et pendant l'épreuve

Toutes les équipes participantes, ou un représentant doit être présent avec son véhicule des contrôles prévus dans le programme de test selon le calendrier suivant :

Vérifications administratives

Aux vérifications administratives aura une vérification du: Permis Circulation de la véhicule, de l'Assurance obligatoire, ITV, Permis Conduire du conducteur, licence régularité ou vitesse ou similaire.

Lieu : ECOA- Esquí Club Ordino Arcalís , Xalet ECOA - Ordino

~~Date/Heure: Samedi 15/09/2012 de 11:00h à 13:00h~~

Date/Heure: Samedi 15/09/2012 de 15:00h à 16:30h

Vérifications Techniques

Les véhicules doivent respecter la réglementation en vigueur de la circulation.

Aux vérifications techniques aura lieu un examen des pneus, triangles de signalisation, (2), gilets réfléchissants (2), le placement correct de chiffres et de la publicité obligatoire du Rallye d'Andorra.

Lieu: Parking Camp de la Tenada - Ordino

~~Date/Heure: Samedi 15/09/2012 de 11:00h à 13:00h~~

Date/Heure: Samedi 15/09/2012 de 15:00h à 16:30h

REGLAMENTO

TROFEO GRANDVALIRA

1. DEFINICIÓN

Le dimanche, 16 de septembre de 2012, l' Automòbil Club d'Andorra organise le Trophée Grandvalira, une épreuve de régularité dans un circuit fermé et que pour les participants au Ral-li d'Andorra.

2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est de régularité dans un circuit fermé où le pilote doit accomplir un temps par tour qui sera établie par l'organisateur.

2.1 Tours

Deux groupes seront établis (tours) de 6 véhicules, selon l'ordre du dorsal au Ral-li d'Andorra.

L'épreuve aura 12 tours au Grandvalira Circuit, le premier tour sera un essai et les 11 suivants seront chronométrés, le participant doit accomplir faire les tours dans le temps établi par l'organisateur (voir tableau ci-joint) et conforme à la moyenne choisie pour le Ral-li d'Andorra.

Exemple: Si le participant a choisi une moyenne de 65 Km/h au Ral-li, leur "temps par tour" au circuit sera de 46" et doit accomplir faire un des 12 tours au circuit en 46".

2.3 Pénalisations

Des points en pénalisation seront appliqués pour retard ou dépassement au "temps par tour" en raison de 1 point par dixième de seconde.

2.4 Un match nul

Dans le cas d'un match nul sera résolu comme suit:

- Le plus "0" a
- Le meilleur score qui prend au 1^{er} tour chronométré
- Le meilleur score qui prend au 2^{ème} tour chronométré...est successivement.

Moyenne Ral-li	50 km/h	60 Km/h	65 Km/h	70 Km/h
Temps tour	50"	48"	46"	44"

3. APAREILS DE MESURE

Des appareils de mesure seront autorisés, excepte pour les participants au Trophée Amateur.

4. AUTRES DISPOSITIONS

En tout moment, l'organisateur peut faire des vérifications sur place.

Seulement est autorisée le padoc pour s'approvisionner d'essence, jamais au avant-départ

Si une manche est interrompue, seulement un 66% des tours faits par l'équipage se tiendra en compte.

5. TRANSPONDERS

Le chronométrage va se faire avec un transponder spécifique pour l'épreuve.

Au avant-départ, les équipes prendront un transponder qui devra aller bien collée à la fenêtre droite antérieure ou postérieure de la véhicule.

À la fin de l'épreuve, les équipes doivent le rendre à un membre de l'organisation qui s'occupera de le prendre.

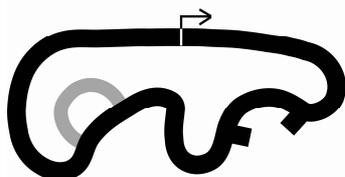
En cas que le transponder se perd ou s'abîme, l'équipe devra payer un montant de 300 euros.

6. RESPONSABILITÉS

S'engager au Ral-li d'Andorra, le participant admit qu'il est l'unique responsable par rapport aux dégagements de soi même ou à des autres personnes dedans le circuit.

Jamais le circuit, l'Automobil Club d'Andorra ou des autres personnes ou bénévoles de l'organisation seront responsables dans le cas qu'il y aille un accident dans le circuit.

7. SENS DE LA PISTE



AUTOMÒBIL
CLUB
D'ANDORRA



Pyrénées Motors

ordino **O**